

Montpellier, le 5/03/2020

La rectrice de région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements,

s/c de Madame et Messieurs les directeurs académiques
des services de l'Education nationale

Objet : Mise en œuvre du Service National Universel (SNU)

Expérimenté dans 10 départements du territoire national en 2019, le Service national universel (SNU) est généralisé en 2020 et **ouvert à l'ensemble des jeunes, filles et garçons, âgés de 15 à 17 ans.**

Secrétariat général
de région académique

Affaire suivie par :
Jemaa BENAYED

☎ 04.67.91.45.84

jemaa.benayed@ac-montpellier.fr

Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

Projet de société ayant pour objectifs de renforcer la cohésion sociale et nationale autour des valeurs de la République, de susciter une culture de l'engagement et de faire prendre conscience des grands enjeux sociaux et sociétaux, le SNU s'organise en deux phases :

- un séjour de cohésion de deux semaines, organisé du 22 juin au 3 juillet 2020 ;
- une mission d'intérêt général de 12 jours ou au minimum 84 heures.

La campagne d'inscription au SNU est ouverte jusqu'au 3 avril prochain, à partir du site national :

<https://www.snu.gouv.fr/>

Afin d'impulser la mise en œuvre de ce dispositif, vous trouverez ci-après plusieurs supports de communication que je vous remercie de bien vouloir communiquer auprès des élèves et de leurs familles susceptibles d'être concernés et intéressés par le SNU. Ces plaquettes peuvent être utilement diffusées par voie électronique aux élèves et leurs représentants légaux concernés par le SNU, présentées au sein des classes et publiées sur le site internet de votre établissement sous la rubrique « service national universel ».

Par ailleurs, afin de coordonner le déploiement du SNU, en lien avec les services de la DRJSCS, je vous informe de la nomination de deux référents académiques qui demeurent à votre entière disposition pour répondre à vos interrogations, organiser des manifestations autour du SNU et assurer le suivi du dispositif et des inscriptions :

- madame Pascale CEBE, personnel de direction, référente académique « SNU » (pascale.cebe@ac-montpellier.fr - 06.33.23.35.80)
- madame Jemaa BENAYED, chargée de mission « SNU » (jemaa.benayed@region-academique-occitanie.fr)

Je vous remercie de votre implication pour relayer auprès des élèves de votre établissement les informations utiles relatives au SNU et susciter des candidatures à ce dispositif d'engagement citoyen

Bien cordialement

Sophie BEJEAN